



# Bernissart

Bulletin communal n°165

1<sup>er</sup> trimestre 2018

**Redevance télévision**  
page 4

**Chez nos voisins**  
page 14

# Sommaire



## Avis

3 à 4

Police - Alerte Seveso - Redevance télévision - Crossage

## Administration

5

Permanences - Pensions - Berni-Seniors

## Social

6 à 8

Egalité des chances et Bernissart, Commune amie des aînés - Logement - L'île au dinos - Accueil petite enfance - Croix-Rouge - CPAS

## Environnement

9 à 10

PNPE - CRIE

## Se détendre

11 à 13

Centre Omnisports du Préau - CLEO - Bourse d'échange de minéraux - Salon du Bien-être - Soirée dansante de Bernissart, Commune amie des aînés

## Chez nos voisins

14

Festivités péruwelziennes et condéennes

## Patrimoine et culture

15

Amadeus - Appel aux souvenirs - Histoire du terroir

## Entreprendre à Bernissart

16

JB Forme

## Agenda

17

Liste des activités et festivités locales

## Flash-back

18 à 19

# Editorial



Chère concitoyenne,  
Cher concitoyen,

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour vous-même et tous ceux qui comptent pour vous. Une année qui je l'espère sera placée sous le signe de la paix et de la santé.

J'associe à mes souhaits ceux des membres du Collège, du Conseil et du personnel communal.

Tous sont essentiels au bon fonctionnement de notre administration.

Toutefois des outils davantage adaptés, plus sécurisants sont nécessaires à la bonne conduite de nos missions, ils doivent être mis à la disposition des citoyens et des employés dans un milieu convivial.

Dans cette perspective, la vieille dame de 1919 qu'est notre Maison Communale de Bernissart est en cours de rénovation.

Des travaux de grande ampleur qui permettront de mieux vous accueillir et surtout de mieux vous servir. Durant cette période, les services Personnel, Etat civil, Titres-services et Population vous reçoivent à l'Acomal, Rue Lotard, 16 à Bernissart.

Prenons patience durant cette réfection et soyons sûrs que nous nous rencontrerons à nouveau dans ce lieu de convergence citoyenne.

Bonne année 2018 !

Kheltoum Marir.

## Police

### Petits rappels pour l'hiver

**Article 26** : Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, d'y établir des glissoires et d'y déposer de la neige ou de la glace en provenance des propriétés privées.

**Article 27** - Obligation d'aménager un passage pour les piétons  
Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés sans délais et rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,50 mètre de large et sur une largeur de minimum 1,50 mètre pour les trottoirs plus larges.

Ces obligations incombent :

- pour les immeubles à appartements multiples : aux concierges, syndics, présidents des conseils de gestion, aux personnes spécialement chargées de l'entretien quotidien des lieux ou celles désignées par un règlement d'ordre intérieur et, à défaut, solidairement à l'ensemble des occupants ;
- pour les habitations particulières : à l'habitant ;
- pour les immeubles non affectés à l'habitation : au(x) propriétaire(s), concierge, portier, gardien, ou à la personne chargée de l'entretien quotidien des lieux ;
- pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis : à tout titulaire d'un droit réel ou aux locataires.

La masse de neige ou de glace, après déblaiement, doit être déposée en tas au bord du trottoir et ne pourra être rassemblée sur les avaloirs, les grilles d'égouts ou dans les caniveaux, ni sur les chaussées, rendant difficile ou dangereuse la circulation des usagers.

**Article 28** - Obligation d'enlever les stalactites de glace  
Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants.



En attendant leur enlèvement, le propriétaire et/ou l'occupant et/ou le gardien en vertu d'un mandat de l'immeuble, doit prendre toute mesure pour écarter tout danger pour les personnes ou pour leurs biens et pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.

Dans le cas d'une habitation plurifamiliale, tous les occupants sont solidairement assujettis à cette obligation, indépendamment de l'existence d'un éventuel règlement d'ordre intérieur propre à l'immeuble.

Le RGP de la commune prévoit des sanctions administratives pouvant s'élever à 350 euros.

**Infos :**  
**EECKHOUT Pascal, commissaire de police**  
**Zone de police Bernissart-Péruwelz**  
**Service Police du Développement**  
**069/772057**

## Alerte Seveso

### Le test sonore des sirènes électroniques à :

- **Harchies** (bibliothèque) rue Buissonnet, 2
- **Pommeroeul** (école communale) Place des Hautchamps, 5
- **Ville-Pommeroeul** (ancienne maison communale) Place, 3

aura lieu les jeudis 4 janvier, 5 avril, 5 juillet et 4 octobre 2018, entre 11h45 et 13h15.

A l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : [alerte@ibz.fgov.be](mailto:alerte@ibz.fgov.be) ou au numéro gratuit 0800/94133. Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes sont reprises sur le site internet [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be)

Le Centre de crise du SPF Intérieur travaille également à moderniser ses canaux d'alerte.

Un nouvel outil a ainsi été développé : BE-Alert, qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.

**Infos :**  
<http://be-alert.be>



## Redevance télévision

À partir de janvier 2018, il n'y aura plus d'établissement de la Taxe Radio TV Redevance en Wallonie pour toutes les périodes imposables qui prennent cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et suivantes. Pour les périodes antérieures à 2018, la perception de cette taxe est maintenue. Il est donc tout à fait normal que des ménages wallons reçoivent encore des invitations à payer. S'ils s'acquittent de cette taxe tout de suite, c'est la dernière fois qu'ils la payeront.

Il y a 3 périodes imposables pour la redevance télévision :

- du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour les chambres d'hôte, gîtes et logement similaires ;
- du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars pour les redevables dont le nom de famille commence par la lettre de A à J ;
- du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre pour les redevables dont le nom de famille commence par la lettre de K à Z.

Par soucis d'égalité et d'équité fiscale, cette taxe doit être payée. Si un contribuable a des arriérés de paiement en termes de TV Redevance, il pourra être poursuivi pour le recouvrement. En effet, ce qui est dû est dû et pour toutes les périodes imposables antérieures à 2018, les procédures actuelles de recouvrement resteront d'application.

Quelques cas...

**La redevance TV est supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et vous me réclamez le paiement pour certains mois de 2018. Dois-je payer ?**

Oui. La redevance TV est due en intégralité pour la période imposable 2017. La redevance TV n'est pas supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 mais pour la période imposable 2018.



**Je m'appelle M. Plume et je détiens un téléviseur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Dois-je le déclarer et combien vais-je devoir payer ?**

Oui. Vous devez déclarer votre appareil de télévision. Votre période imposable est d'octobre 2017 à septembre 2018. Vous allez donc payer uniquement 100 € pour cette période imposable 2017 et rien à partir de la période imposable 2018 qui débute le 01/10/2018.

**Je m'appelle M. Plombs et je me débarrasse de mon téléviseur à partir du 4 novembre 2017. Dois-je transmettre un formulaire de dessaisissement à l'administration ?**

Non. La période imposable 2017 étant entamée depuis le 01/10/2017, la redevance est due en intégralité pour cette période et couvre votre détention jusqu'au 30/09/2018. La redevance TV étant supprimée en 2018, elle ne vous sera pas réclamée pour la nouvelle période débutant le 01/10/2018. Il n'y a donc pas lieu de notifier la fin de détention.

## Crossage

**La période du carnaval est à nos portes et, avec elle, la tradition séculaire du crossage le Mercredi des Cendres.**

Rappel :

- Pour les buvettes : veuillez vous faire connaître auprès de la commune en envoyant une demande au Collège communal avant le 8 janvier 2018
- Pour les crosseurs : le crossage aura lieu le 14 février. Il est nécessaire d'informer le bureau de police la semaine précédant la manifestation et de communiquer une preuve de couverture d'assurance ainsi que la composition du groupe.

Pour le bien de tous et afin que ce folklore puisse perdurer, nous espérons pouvoir compter sur le concours de chacun pour respecter les interdictions de se garer ce jour dans les rues suivantes : rue de la Paix, rue des Ecoles, Grand-Place de Blaton, rue Emile Carlier, rue de Condé, rue de la Station et Place Emile Royer.

Des courriers comprenant des itinéraires bis et des parkings de délestage seront prévus comme chaque année et communiqués aux riverains via leur boîte aux lettres.

Chers amis, chères amies, tous et toutes vous connaissez un crosseur. Alors, afin que cette fête soit la plus réussie possible, aidez-nous en participant à votre manière.



Une réunion de préparation se déroulera le 15 janvier 2018, à 19h30, à l'ancienne Maison communale, sur la grand-place de Blaton. Crosseurs, cafetiers et particuliers proposant une buvette sont cordialement invités.

D'avance merci à tous et à toutes.

**Les Amis de la Soule.**

## Permanences du Collège communal



**ROGER VANDERSTRAETEN**  
Bourgmestre

**Permanences** : CAP de 14h à 16h.  
**Les 17/01 - 14/02 - 14/03**

GESTION DU PERSONNEL - INFORMATIQUE - TRAVAUX ÉNERGIE - ESPACES VERTS - TOURISME - FÊTES ET CÉRÉMONIES - KERMESSES - POMPIERS - POLICE ET SECURITÉ - MARCHÉS - A.L.E. - ÉGALITE DES CHANCES



**LUC WATTIEZ**  
Échevin

**Permanences** : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0475/292684.

FINANCES - CULTURE - EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE - MONDE ASSOCIATIF - TUTELLE CPAS



**JEAN-MARIE BRANGERS**  
Échevin

**Permanences** : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0479/432259.

LOGEMENT - RURALITÉ - URBANISME - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT - SPORT - JEUNESSE - AGRICULTURE - PLAN DE COHÉSION SOCIALE - MOBILITÉ



**KHELTOUM MARIR**  
Échevine

**Permanences** : Sur rendez-vous. Peut être contactée au 0496/964930.

ÉTAT CIVIL - POPULATION - ÉTRANGERS - JUBILAIRES



**ANNETTE CORNELIS**  
Échevine

**Permanences** : Sur rendez-vous. Peut être contactée au 065/621041.

SANTÉ ET HYGIÈNE - CIMETIÈRES - CULTES - JUMELAGES - AFFAIRES INTERNATIONALES - ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES - CHEF DE GROUPE - FAMILLE ET PETITE ENFANCE - ORGANISATION DE L'APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF



**FRANCIS DELFANNE**  
Échevin

**Permanences** : Sur rendez-vous. Peut être contacté au 0477/791788.

ENSEIGNEMENT - TROISIÈME ÂGE - WATERINGUES - PENSIONS - PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE



**WILLY WILLOCQ**  
Président du CPAS

**Permanences** : Sur rendez-vous au 069/590660-61 et peut être contacté à domicile après 20h : 069/578242.

## Pensions

### Point pension

Des questions sur votre pension légale de salarié ?

Un conseiller du Service Fédéral des Pensions se tient à votre disposition le 3<sup>ème</sup> mardi du mois, de 9 à 11h30, à l'ancienne maison communale de Blaton.



### Pensions et allocations pour handicapés

Les permanences de pensions et allocations aux handicapés ont lieu à l'administration communale de Bernissart sur la Place :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h45 à 11h45

Sachez que le passage d'un délégué de notre administration peut être assuré en cas d'impossibilité physique de déplacement.

Infos :

Francis Delfanne, échevin des pensions : 0477/791788.  
Administration communale de Bernissart : 069/646529.

## Berni-Seniors

Pour les plus de 60 ans, en cas d'impossibilité physique de déplacement, service cartes d'identité et documents à votre domicile. Prendre rendez-vous auprès du service Population au 069/646521.

## Egalité des chances Bernissart, commune amie des aînés

Nous vous proposons de découvrir le calendrier des activités pour le premier trimestre 2018.

Les activités se déroulent à la Fermette du Préau sauf indication contraire.

### Danses/Musique

Le lundi de 17h15 à 18h15 : Tango argentin

Le mercredi de 19h à 21h : Chant

Danse country :

- Mercredi de 16h30 à 17h30 : Novices
- Vendredi de 16h30 à 17h30 : Débutants
- Vendredi de 17h40 à 18h40 : Confirmés

### Gymnastique/Sport

Les lundis et mardis de 18h30 à 19h30 : Zumba seniors

Les mardis de 17h à 18h : Pilates seniors

Les mercredis de 14h30 à 17h : pétanque

**! Nouveau : Step : jeudi de 18h15 à 19h15 !**

Les jeudis à 15h : Marches de +/- 5 km et 7,5 km

- Le 04/01 : Blaton, salle des 3 canaux
- Le 18/01 : Pommeroeul, salle Jean Doyen
- Le 01/02 : Bernissart, musée de l'Iguanodon
- Le 15/02 : Grandglise, Place de l'Eglise
- Le 01/03 : Harchies, salle communale
- Le 15/03 : Barrage de l'Eau d'Heure (sur inscription, déplacement en bus + repas)
- Le 29/03 : Péruwelz, Parc Square Albert Ier (près du cellier)



### Ateliers informatiques

Le mardi de 14h à 16h (Ces ateliers se déroulant sous forme de modules, une inscription est obligatoire).

### Tables de conversation

Si vous souhaitez acquérir ou améliorer vos connaissances en anglais et/ou en espagnol afin de faciliter vos vacances et autres séjours à l'étranger, des tables de conversation sont organisées :

- Anglais : lundis de 18h à 19h30
- Espagnol : jeudis de 18h à 19h30

### Ateliers créatifs

Les jeudis de 13h30 à 16h30 : couture

Les vendredis de 13h30 à 16h00 : tricot, crochet, broderie.

### Bernicook (atelier de cuisine multiculturelle)

Les samedis de 9h30 à 12h30 au 34 rue Buissonnet à Harchies

Le 13/01 : Italien : Aubergines à la parmigiana

Le 27/01 : Turc : Börek

Le 03/02 : Marocain : Couscous

Le 10/02 : Espagnol : Paëlla

Le 03/03 : Italien : Pizza

Le 24/03 : Terroir : Pintade aux raisins et lardons, Pdt sauce ciboulette



### Cybernibus (ateliers informatiques itinérants)

Formation à l'informatique du lundi au vendredi de 14h à 16h. La participation à ces ateliers nécessite une inscription. Accès libre les mardis et jeudis de 16h à 17h45.

#### Janvier :

08 au 12 Blaton Place

15 au 19 Bernissart (Acomal rue Lotard 16)

22 au 26 Harchies

29 au 02 février : Pommeroeul

#### Février :

05 au 09 Blaton Bruyère

12 au 17 Stage scolaire

19 au 23 Bernissart (Acomal rue Lotard 16)

20 au 24 : Bernissart Place

26 au 02 mars Blaton Place

#### Mars :

05 au 09 Blaton Bruyère

12 au 16 Bernissart (Acomal rue Lotard 16)

19 au 23 Harchies

26 au 30 Pommeroeul

Le mercredi et vendredi, les ateliers se déroulent à la bibliothèque de Blaton. **Toute information peut être obtenue auprès de Patrice ou de Sébastien au 0473/654572.**

### Divers

**Soirée dansante costumée le samedi 10 mars à 19h à la Fermette du Préau. A l'occasion de la fête du carnaval, nous vous proposons de porter un déguisement de votre choix !**

Un menu à 20€ : Apéritif- ballotine de volaille au chorizo, purée et chicons braisés – profiteroles maison aux trois parfums.

Réservations : Josiane (069/811012) ou Colette (069/811010)

Pour obtenir des informations concernant les ateliers, contactez Khadija : 069/213560 ou 0470/103229  
Josiane : 069/811012 - Colette : 069/811010

## Logement

### Louer via une agence immobilière sociale

L'article 23 de la Constitution belge précise que tous les citoyens ont le droit de vivre dans un logement décent. Cependant, bon nombre de ménages wallons peinent encore à se loger.

Les propriétaires qui manquent de moyens pour restaurer ou entretenir un logement peuvent conclure un contrat de gestion avec un opérateur immobilier reconnu par le Code wallon du logement. Après avoir réalisé les travaux nécessaires, l'opérateur immobilier conclut un contrat de location avec un ménage (le loyer est plus faible que ceux pratiqués sur le marché privé).

Les loyers versés par le locataire à l'opérateur immobilier sont rétrocédés au propriétaire du bien, déduction faite des frais de gestion et d'entretien et, le cas échéant, du coût des travaux avancé par l'opérateur immobilier.

Donner en gestion un logement à un opérateur immobilier offre plusieurs avantages aux propriétaires :

- Paiement du loyer mensuel garanti ;
- Prise en charge des dégâts locatifs ;
- Vide locatif assuré ;
- Suppression du précompte immobilier du logement géré ;
- Accompagnement social des occupants ;
- Gestion administrative et technique du logement ;
- Possibilité d'un financement sous forme de prêt à un taux de 0% et de subventions pour des travaux de réhabilitation.

Si vous êtes intéressés par ces avantages, n'hésitez pas à contacter l'Agence immobilière sociale « Des Rivières » ou le Fonds du logement de Wallonie.

Afin de lutter contre l'inoccupation des bâtiments, les immeubles inoccupés sont soumis à une taxe communale.

En plus de cette taxe, le fait de maintenir un logement inoccupé sans justifier cette inoccupation par des raisons légitimes est considéré comme une infraction sanctionnée par une amende administrative.

### Fonds du logement de Wallonie

Rue de Brabant, 1  
6000 CHARLEROI  
Téléphone : 071/20.77.11  
Fax : 071/20.77.56  
contact@flw.be

### Agence immobilière sociale

« Des Rivières »  
Rue du Parc, 44  
7331 BAUDOUR  
Téléphone : 065/63.20.47  
Fax : 065/65.34.44  
info@aisdesrivieres.be

## L'île aux dinos



### Un moment d'amusement et de détente partagé pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents.

Dans la mini-salle du Préau, à côté du terrain de tennis de 9h30 à 11h30.

- Le lundi 15 janvier.
- Le lundi 5 février.
- Les lundis 5 et 19 mars.

**Infos : Glory Hoslet 069/590060**

## Accueil petite enfance

### La Babillarde : service d'accueillantes conventionnées agréé et subventionné ONE

Accueil 0-3 ans par une accueillante à son domicile ou sur site. Tarification ONE (en fonction des revenus des parents).



Les accueillantes sont encadrées par un service social (sélection - gestion des demandes de garde - encadrement sur le lieu d'accueil - formation continuée).

Pour toute information ou demande de garde, veuillez contacter le service social de La Babillarde lors des permanences le lundi, le mercredi, le vendredi de 9 à 12h, au 068/284270.

**Direction : Joëlle Berlangier**

## Croix-Rouge

La Maison Croix-Rouge de Beloeil-Bernissart-Chièvres se situe au 56, rue Octave Battaille à Basècles. Le numéro général d'appel est le : 069/686546.  
(N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur)

### Nos Services :

#### Vesti-boutique et brocante

Boutique de vêtements d'occasion à petits prix pour bébés, enfants et adultes. Petite brocante, vaisselle, matériel de cuisine, jeux, CD, livres à petits prix.

Local de Basècles :

- le lundi de 14h à 17h
- le mercredi de 9h à 17h
- le samedi de 10h à 12h

#### Location de matériel paramédical

Local de Basècles :

des permanences sont organisées :

- le lundi de 14h à 17h
- le mercredi de 9h à 12h

Les lits sont livrés à domicile sur rendez-vous.

Dépôt à Bernissart (ruelle des Médecins) :

Sur rendez-vous.

#### Urgence sociale

Aides alimentaires, interventions chauffage, autres aides : 069/684546.

#### Buanderie sociale

- Adresse : locaux du CPAS de Blaton
- Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 14h45

#### Transport social

Pour les personnes ne possédant pas de véhicule : visites médicales et visites administratives.

#### Repas solidaires

De novembre à fin mars (le mardi midi à Wadelincourt)  
Un moment de convivialité autour d'un repas de qualité. Sur réservation, possibilité de transport.

#### Accompagnement des personnes isolées Hestia

Une écoute aux personnes isolées et fragilisées (visites à domicile et dans les homes).

#### Animations

#### Dons de sang

Invitation à toute personne en bonne santé et âgée de 18 à 70 ans.

#### Les collectes auront lieu à :

**Bernissart**  
Centre Omnisports du Préau le 13 mars de 16h30 à 18h30

**Blaton**  
Ecole libre (entrée par la rue de la Station, 11A, à côté du salon de coiffure) le 14 mars de 16h à 18h30

**Harchies**  
Salle communale le 19 mars de 16h30 à 18h30

**Ville-Pommeroeul**  
Foyer paroissial le 11 janvier de 16h30 à 18h30

**Infos pour dons de sang : André Criquelière**  
065/621169 (Ville-Pom.), J-L Delattre  
0474/740250 (Blaton, Harchies, Bernissart)

## CPAS

### Modifications des horaires du CPAS

#### Le Service Social général

Deux permanences par semaine le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h00, sur rendez-vous les autres jours.

Les permanences sociales abordent l'aspect administratif des demandes. L'approche sociale est traitée lors des rendez-vous fixés par l'assistant social.

#### Horaires d'ouverture :

le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h00 ou sur rendez-vous.

#### Le Service médiation de dettes amiable et guidance budgétaire

**Horaires d'ouverture :** Une permanence de 8h30 à 11h00 est assurée deux jeudi par mois pour le service de la médiation.

#### Fonds Mazout

**Horaires d'ouverture :** Permanence le mardi et jeudi de 8h30 à 11h00.

Période d'octroi du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

#### LE CPAS



**Infos : 069/590660 - info@cpas-bernissart.be**

## PNPE

### Le GAL des Plaines de l'Escaut a labellisé ses premières fermes sociales

Pratiquer l'accueil social à la ferme, c'est ouvrir pour un temps précis son lieu de vie à une personne fragilisée. C'est se rendre disponible pour partager son activité durant quelques heures, voire quelques journées chaque mois.

La personne accueillie peut être fragilisée par la maladie physique ou psychique, le handicap, sa situation familiale ou professionnelle,...

En résumé et avant tout, c'est tisser des liens autour des activités de soins aux animaux, aux plantes, au vivant.

Le GAL permet de mettre en réseau l'agriculteur, la personne accueillie et l'institution qui l'encadre pour qu'il y ait adéquation entre les attentes de chacun.

#### Actuellement, les fermes reconnues par le GAL sont :

- Jacques et Anne-Marie Faux, à Wasmes-A-B
- Pierre et Véronique Cossement, à Barry
- Jean et Thérèse Tételain, à Béciers
- Frédéric et Valérie Dumortier, à Bléharies
- Anne et Geert Feys, à Quevaucamps

#### Les institutions partenaires sont :

- Le Château de Callenelle
- L'Institut du Bon Pasteur à Bury
- Le Centre de Cerfontaine à Péruwelz
- Le Foyer de Roucourt
- L'Epsis à Roucourt.



Vous êtes agriculteur et souhaitez adhérer à cette démarche ? Contactez Geneviève Maistriau, au 069/779870.

### Projet « Un arbre pour la Wallonie picarde »

L'objectif ? Planter d'ici 2025 un arbre par habitant en Wallonie picarde, soit 350.000 arbres.

Vous avez envie de planter un arbre, une haie dans votre jardin ? Votre entreprise ? Avec vos voisins ? Avec votre association ? Au sein de l'école de vos enfants ?

Alors, participez à ce projet ! Recevez des conseils dans le choix des essences, la bonne manière de les planter, de les tailler, ... et, sous certaines conditions, obtenez une aide financière.

**Et surtout, faites tourner le compteur !**

UN PROJET DE PLANTATION ?

UN ARBRE POUR LA WALLONIE PICARDE

JE PARTICIPE A L'OBJECTIF DE PLANTER

350 000 ARBRES D'ICI 2025

**JE REÇOIS** une somme pour planter ou pour obtenir une aide. Promouvoir une ferme sociale.

**JE PLANTE** dans mon jardin, ma propriété, ma commune, dans l'entreprise, avec mes voisins ou dans l'association.

**JE CLIQUE** l'inscription dans votre site [www.unarbrepourlawapi.be](http://www.unarbrepourlawapi.be) pour valider le compteur.

**JE PARTAGE** une photo sur l'album photo du site et sur la page Facebook.

+ DINEOS [frederic@unarbrepourlawapi.be](mailto:frederic@unarbrepourlawapi.be) 0483 608 521

Je dépose mon formulaire de demande avant le 31 Décembre 2017 pour être accompagné.

[www.unarbrepourlawapi.be](http://www.unarbrepourlawapi.be)

Rendez-vous sur [www.unarbrepourlawapi.be](http://www.unarbrepourlawapi.be) pour plus d'informations, ou contactez Frédéric Vautravers ([frederic@unarbrepourlawapi.be](mailto:frederic@unarbrepourlawapi.be) – 0483/608521).



Infos :  
Maison du Parc naturel  
Rue des Sapins 31, 7603 Péruwelz  
069/779810  
[accueil@pnpe.be](mailto:accueil@pnpe.be)

**Robinson en famille**

Mercredi 28/03, de 14h à 17h, pour les familles - 5 €  
 Jouer, pêcher, déterminer les petites bêtes de la mare avec ses enfants ou ses petits-enfants. Enfant à partir de 4 ans.



**Furoshiki Ateliers pour adultes**

Jeudi 8/02, de 19h à 21h, atelier pour adultes - 10 €  
 Découvrez les pliages de la besace, du porte-livres, du porte-bouteille... puis confectionnez votre furoshiki.

**Tartinades végétales**

Jeudi 15/03, de 19h à 21h - 10 €  
 Venez préparer des rillettes de haricots blancs, un pâté de champignons, un houmous rose et une tartinade à la betterave. Dans le cadre du printemps sans pesticides.

**Devine qui vient manger au jardin ?**



Du 4/02, de 10h à 16h30, pour les familles - 3 € ; gratuit jusqu'à 12 ans. Pas d'inscription.  
 Observation, recensement, ateliers ludiques sur le thème des oiseaux.  
 Balades ludiques et familiales (2h30) : 10h et 14h  
 Visites des marais (2h30) : 10h30 et 13h30  
 Contes (20') : 11h, 14h, 15h  
 Visites guidées alternatives amusantes (20') : 11h30, 13h30, 14h30, 15h30  
 Chasse aux « E » 16h30 (30')

En collaboration avec l'asbl Jeunes et Nature

**Formation Gemmothérapie**

Sa 3/03 , de 10 à 16h, pour les adultes - 20 €.  
 Initiation à la gemmothérapie, la médecine des bourgeons.



**Visite guidée**

**Découverte de la réserve intégrale d'Hensies** dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.  
 Dimanche 28/01, de 9 à 13h - 5 € ou 3 € < 15 ans. En collaboration avec le comité de gestion des marais et du DEMNA.

**Découverte des marais d'Harchies**



Samedis 06/01, 03/02, 03/03 de 9h à 12h.  
 Samedis 20/01, 17/02, 17/03 à 13h30 à 16h30.  
 3 €/adulte ; 1,5 € < 15 ans > 65 ans ; gratuit/membre de Natagora  
 Pas d'inscription. Venez découvrir avec un guide expérimenté les trésors de la plus grande zone humide naturelle de Wallonie, les marais d'Harchies.

**Informations**

Inscription obligatoire pour toutes les activités (sauf « Devine qui vient manger au jardin ? ») via [crieharchies.fikket.com](http://crieharchies.fikket.com) ou par mail ou téléphone. Après inscription, veuillez faire le versement au numéro de compte suivant IBAN : BE56 5230 8011 3688 avec en communication : intitulé de l'atelier + nom + prénom. Les activités se déroulent au CRIE s'il n'y a pas de précisions sur le lieu.

**CRIE d'Harchies**  
**Chemin des Préaux 5, 7321 Harchies**  
**069/581172 - [crie.harchies@natagora.be](mailto:crie.harchies@natagora.be)**

## Centre Omnisports du Préau

### Manifestations exceptionnelles

13 janvier et 14 janvier 2018 : tournoi de football en salle organisé par le F.C Blaton.

### Piscine

	Période scolaire	Congés scolaires
lundi	9h-16h30	12h-18h30
mardi	9h-16h30	12h-18h30
mercredi	9h-18h30	12h-18h30
jeudi	9h-16h30	12h-18h30
vendredi	9h-20h00	12h-20h00
samedi	15h-18h30	15h-18h30
dimanche	9h-12h30	9h-12h30

### Horaire de fin d'année

Du 26/12 au 28/12 3/01 et 4/01	12h-18h30
29/12/17 05/01	12h-20h
30/12/17 06/01	15h-18h30
31/12/17 07/01	9h-12h30

La piscine sera fermée le 25 décembre et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2018.

### STAGES

Durant le congé de carnaval, le Centre omnisports du Préau en collaboration avec le Discovery club organisent un stage sportif qui se déroule comme suit :

#### Le matin de 9H à 12H :

pour les enfants de 4 à 5 ans : stage de psychomotricité et piscine  
pour les enfants de 6 à 14 ans : stage de natation

#### L'après-midi: de 13H à 16H :

pour les enfants de 4 à 5 ans : minisports  
pour les enfants de 6 à 14 ans : multisports et jeux sportifs

#### 3 possibilités vous sont offertes :

- Stage seulement le matin (avec garderie dès 8h15 et de 12h à 12h30) : 35€
- Stage seulement l'après-midi : de 13h à 16h (avec garderie jusque 16h45) : 30€
- Stage le matin et l'après-midi (prévoir le repas de midi) : 65€

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter Myriam au 069/561129 ou Jean-François au 0479/943520.



## CLEO

Le Cercle Oenologique propose pour ses premières séances de l'année :



18/1/18 : sélection de vins luxembourgeois par Rodolphe Kee

22/2/18 : Domaine Montagny Bourgogne par Stéphane Wilcart

29/3/18 : Tour de France à l'aveugle (en blanc) par la Maison des vins fins à Mons

17/4/18 : vins italiens par Mario Biccai de la Maison des saveurs d'Italie à Peruwelz

23/5/18 : sélection de vins par Pascal Delfosse

Infos : Marcel Gérard - 069/561175 - 0475/706819  
marcel\_gerard@skynet.be

# 24 MARS 2018 Maison rurale de BLATON

12, rue Emile Carlier 7321 Blaton



## 1<sup>e</sup> BOURSE D'ECHANGES MINERAUX, COQUILLAGES, SABLES, FOSSILES...

ENTREE GRATUITE

de 10 h à 18 h



Editeur responsable : C.O. - M. Bouillon - Rue Lefebvre 146 7320 BERRUISART

Musée de la Mine - 19000 BERRUISART - 4974000000000000 - Exempt de toutes taxes

# Salon du Bien-être •BLATON•

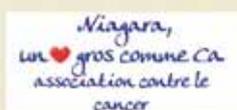
Dimanche 28 janvier 2018

de 10h à 18h

Maison Rurale de Blaton

Entrée gratuite

Les bénéfices seront reversés intégralement à



## Renseignements



salondubienetreblaton.com



@Salon du bien-être Blaton



artiststeam5@gmail.com

En partenariat avec



**«Bernissart, Commune Amie des Aînés»  
Organise  
à l'occasion de la fête du carnaval**

*A la Fermette du Préau à Bernissart*

**Le samedi 10 mars 2018**  
à partir de 19h00

**Soirée dansante  
«Costumée»**

Au menu : apéritif, ballotine de volaille  
au chorizo, purée et chicons braisés,  
profiteroles aux trois parfums.



**Participation demandée : 20 €**

*Paiement à l'inscription (BE 26 091-0003589-29)*

**Pour tout renseignement contacter**

**Josiane 069/81.10.12, ou Colette 069/81.10.10**



Dans le cadre d'une collaboration entre l'administration communale de Bernissart et les villes de Péruwelz et Condé-sur-l'Escaut, nous consacrons désormais une page aux événements de ces communes voisines.

## A venir à Péruwelz...

### Marche nocturne

Le samedi 17 mars, redécouvrez Péruwelz à la tombée de la nuit, avec la Marche du Casseu d'Quinquets.

Une promenade nocturne au cœur de Péruwelz qui vous plongera dans un univers fantastique, surréaliste et poétique.



Cet événement incontournable est co-organisé par Arrêt 59 et l'ASBL Le Rond'Eau des Sources, avec la complicité des artistes et d'associations locales.



**Rendez-vous le samedi 17 mars :**

Départ entre 19h30 et 20h15 ;

Ravitaillement et animations ;

Ticket : 3€/participant et gratuit pour les moins de 6 ans ;

Accessible aux poussettes mais pas aux PMR.

Infos complémentaires auprès d'Arrêt 59 au 069/454248 ou du Rond'Eau des Sources au 069/254028.

## A venir à Condé...

### Cérémonie des Voeux 2018

Monsieur Grégory Lelong, Maire de Condé sur l'Escaut, procédera à la Cérémonie des Voeux 2018 à la population le samedi 20 janvier 2018 à 18h00 à la salle Henri Bois. L'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives à venir sur le territoire.

### Concert

Le Show Band de Condé Macou, la Chorale Josquin des Prés et l'école de musique Frank Trommer s'associent à l'occasion d'un grand concert qui aura lieu le dimanche 21 janvier 2018 à la salle Henri Bois.



### Salon Bières et Fromages

Le salon Bières et Fromages organisé par le Rotary Club de Condé - Saint-Amand aura lieu les 24 et 25 mars 2018 à la Base de Loisirs. Comme à l'accoutumée, de nombreux artisans seront présents afin de vous faire découvrir ou redécouvrir notre riche terroir.



Plus d'infos sur ces événements très prochainement sur le site de la ville de Condé sur l'Escaut [www.conde59.fr](http://www.conde59.fr) ou sur Facebook « Conde59 »

## Amadeus



### Concert musique classique

L'Amadeus Orchestra, la formation de Pascal Donzé, a l'originale particularité de constituer un orchestre à géométrie variable, qui associe musiciens professionnels et jeunes, voire très jeunes talents prometteurs issus des écoles de musique de Quiévrain, Bernissart et Hensies.

Cette formule inédite d'orchestre vous propose de redécouvrir les grandes oeuvres de Strauss le samedi 20 janvier à 20h30 à la Maison rurale de Blaton.

**Réservations souhaitées au 069/590560 ou au 069/766613.**

## Appel aux souvenirs

Le groupe citoyen « Ensemble autrement » recherche des photos et cartes postales de l'église, de la gare et des canaux de Blaton en vue de l'exposition « Histoire du terroir » à la Maison rurale (Parc Posteau - Blaton) le 18 mars 2018.

Les photos seront scannées et rendues rapidement à leur propriétaire.

Celles-ci sont attendues au plus tard pour le 4 février chez Chantal Papart et Guy Fauville, Rue Haute, 95 à Blaton (069/575433).



## Histoire du terroir

### Exposition photos « Histoire du terroir » consacrée à Blaton

Le dimanche 18 mars 2018 de 10h à 17h, à la Maison rurale de Blaton.

Un quizz sera organisé dès 15h, ouvert à TOUS et GRATUIT.

Inscription individuelle ou en groupe au 0476/645007 ou au 0476/302925.

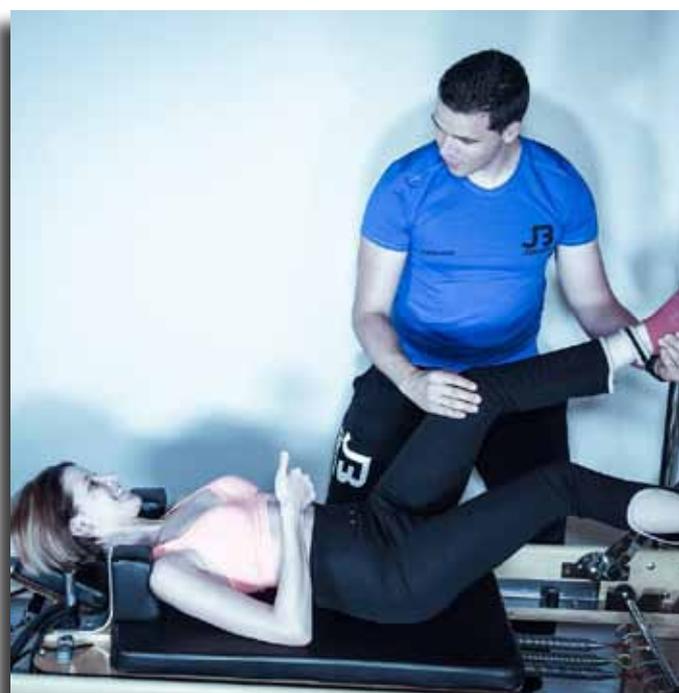
Sur place : petite restauration sucrée, café et bières.



## JB FORME

**Jeune, dynamique et plein de motivation, Julien Blondiau a démarré son activité de coach sportif en 2014. Depuis un an et demi, ses installations sont situées à Bernissart.**

Après ses études d'éducateur sportif et avoir travaillé dans différents clubs de sport où il dispensait ses conseils aux clients, Julien s'est perfectionné dans la pratique et l'enseignement de la méthode Stott Pilates, avec, en tête, une furieuse envie de se mettre à son compte. De nombreuses formations et des expériences professionnelles variées (toujours en lien avec le sport) lui ont permis de consolider son projet, qu'il a lancé en juin 2016, sous le nom de JBForme.



### Coaching personnalisé

JBForme, c'est d'abord une philosophie : un accompagnement personnalisé tout en douceur, de façon individuelle ou par petits groupes de maximum 6 personnes, pour être le plus attentif et le plus efficace possible.

Lors de séances de Pilates, Julien corrige, repositionne, conseille ou, au contraire, déconseille certains exercices particuliers en fonction des antécédents médicaux, ... Il s'adapte au niveau du client, à sa demande évidemment, tout en visant d'abord et avant tout le bénéfice santé.

Pour Julien : pas de pratique sportive destructrice pour le corps !

Un programme d'entraînement poussé pour des sportifs réguliers ou qui souhaiteraient atteindre des performances particulières est aussi tout à fait envisageable. En ce sens, Julien appliquera plutôt les techniques de l'entraînement fonctionnel, en plein air, avec différents accessoires de musculation ou du matériel de pointe, comme par exemple des vélos elliptiques Elliptigo, qui reproduisent la sensation de la course à pied, avec la même intensité d'effort, mais sans impact et sans dommage articulaire.

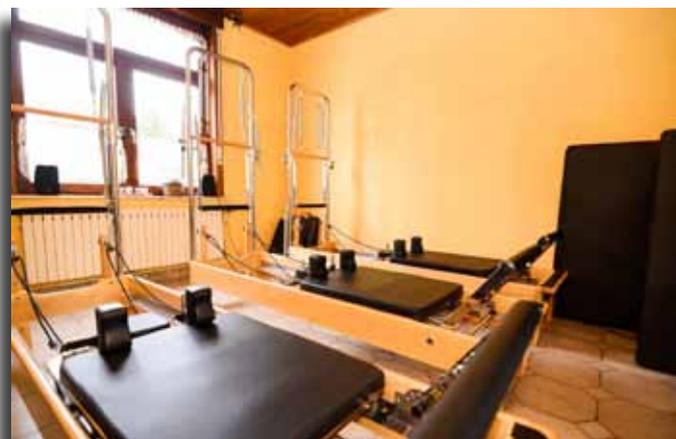
### Du sport, oui mais pas que !

À côté du coaching sportif et des cours de Pilates, Julien propose aussi tout un volet « détente » comprenant des massages (shiatsu, palper-rouler, cupping, ...) et des étirements pour supprimer les tensions musculaires profondes dues au stress. L'objectif est vraiment d'apporter davantage de bien-être.



### Et pour la suite

Le statut de coach sportif n'est pas protégé en Belgique, raison pour laquelle Julien a suivi la formation de personal trainer NASM (National Academy of Sport Medicine), gage de qualité en Europe et aux États-Unis.



Hyper motivé, il est à l'affût de toutes les nouveautés dans son domaine qui pourraient encore améliorer sa pratique ou élargir ses connaissances. Actuellement installé dans l'ancienne maison de sa grand-mère, il se donne quelques années pour créer un centre de remise en forme où il développera davantage de cours et services.

**JB Forme**  
**Julien Blondiau**  
**Rue Grande 263 - 7320 Bernissart**  
**069/560536 - 0476/606921**  
**contact@jbforme.be - www.jbforme.be**

## Banquets, réceptions, fêtes et soirées d'associations

### Banquet du Lundi perdu

**Lundi 8 janvier**, à partir de 11h30 à la salle communale d'Harchies. Réservation obligatoire auprès de Michèle Menu : 0474/435559

### Remise des prix du concours de façades

**Samedi 27 janvier**, à 15h au local des Berniguanes (rue du Château à Bernissart). Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

### Remise des prix du concours de crèches

**Samedi 27 janvier**, à 19h30, à la salle communale d'Harchies. Un bon moment de convivialité à partager dans la bonne humeur. Infos : Elisabeth Ballant : 069/578556.

### Dîner de la Saint-Valentin

Menu : apéritif – velouté de tomates et potiron – scampis en cassolette de Boursin à l'ail et aux chicons – sorbet au citron - coquelets à la crème de lardons, grenailles à la fleur de sel et aux trois légumes – Coeur de Saint Valentin et café. PAF : 33€/adulte, 17€/enfant jusque 12 ans.

**Dimanche 11 février**, à 12h, à la salle communale d'Harchies. Organisation : les Stroumpfettes. Infos : Julie Moreau : 0479/711447.

### Lotto Bingo

Gros lots : télévision 102 cm et Vivabox.

**Samedi 3 mars**, 19h, au local des Berniguanes (rue du Château à Bernissart). Organisation : les Berniguanes. Infos : Astrid Colmant : 0479/711447.

### Banquet annuel du Cercle horticole

**Dimanche 18 mars**, à 12h30, à la salle des Genêts, rue des Sapins, à Blaton. Organisation : Cercle horticole « Le Réveil ». Infos : Rose-Marie Willemart : 0472/735947.

### Repas de printemps

Menu : apéritif, américain frites ou assiette froide frites, dessert et café. Paf : 20€/adulte, 13€/enfant.

**Dimanche 4 mars**, à 12h, à la salle communale d'Harchies. Réservation souhaitée. Organisation : FPS. Infos : Jeannette Portogallo : 069/578854 – 0479/422115.

## Ecoles

### Ecole communale de Pommeroel

**Vendredi 23 mars**, portes ouvertes et marché de Pâques. Infos: Madame Jancys : 065/620526.

### Ecole communale de Bernissart

Portes ouvertes et inscriptions dans les 3 implantations. Présentation par les enfants du travail réalisé autour du langage oral.

- **vendredi 2 mars**, de 15h30 à 18h30 section maternelle de Bernissart (rue Négresse à Bernissart)
  - **vendredi 9 mars**, de 15h30 à 18h30 section primaire de Bernissart (rue Lotard, 16 à Bernissart)
  - **vendredi 23 mars**, de 15h30 à 18h30 sections maternelle et primaire d'Harchies (rue Buissonnet à Harchies)
- Infos et inscriptions : Madame Deramaix Anne Sophie (069/576143)

## Environnement

### Visites guidées des marais d'Harchies

**Le 1<sup>er</sup> samedi** du mois à 9h et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois à 13h30. Lieu de RDV : au CRIE. Durée : 3h. PAF : gratuit pour les membres Natagora, 3€ non membres et 1,50€ pour les -de 15ans et les +de 65 ans.

Infos : CRIE : 069/581172.

### Conférences du Cercle horticole

- **Samedi 3 février** : Comment lutter contre les ravageurs au jardin de manière naturelle ? Les bourdons, guêpes et frelons (par P. Meeus) ;
- **Samedi 24 février** : Les insectes pollinisateurs de notre jardin (par A. Toubeau) ;
- **Samedi 31 mars** : La culture des plantes à boire (par A. Mary)

Les conférences se déroulent à 19h, à la taverne des Genêts, à Blaton (rue des Sapins). Organisation : Cercle horticole « Le Réveil ». Infos : Rose-Marie Willemart : 0472/735947.



## Conférence-Débat

### Conférence - Débat sur nos pensions

**Mercredi 7 février**, à 18h à la Maison Rurale de Blaton. En présence du Ministre des pensions Monsieur Bacquelaire  
Personne de contact : Didier Delpomdor : 0477/201328.

## Enfants

### Carnaval

**samedi 17 février**, à 15 heures au Local des «BERNIGUANES». Concours pour les enfants déguisés  
1<sup>er</sup> prix le plus beau, 1<sup>er</sup> prix le plus comique, 1<sup>er</sup> prix le plus original. Collation pour les enfants – entrée gratuite.

### Chasse aux œufs

**Mercredi 28 mars**, à partir de 15h, à la salle Jean Demols à Pommeroel. Goûter spectacle et chasse aux œufs.  
Organisation : FPS. Infos : 0479/422115 - 069/578854.

## Loisirs

### Amicale Seniors Blaton

**Les jeudis 18 janvier, 22 février et 15 mars**, à la salle communale d'Harchies. Organisation : Amicale Seniors Blaton. Infos : Michèle Menu : 0474/435559.

## *Noces d'or*

Spalanca Antonio et La Rocca Nicoletta,  
le 28 octobre 1967

Detrain Bernard Oscar Gaston et Cornelis Annette Marie,  
le 30 octobre 1967

Cornet Claude Emile et Hénaut Christiane,  
le 25 novembre 1967

Wattecamps Christian Louis et Henneuse Reinelde,  
le 9 décembre 1967

## *Diamant*

Wawrzyniak Konrad Franciszek et Dutoit Ghislaine Marcelle,  
le 28 décembre 1957



## **Flash-back**



Marcheurs du club des aînés,  
halte au Parc de Péruwelz



L'après-midi des seniors



Berni en chœur au Beaugency



Réception des jubilaires



Cérémonies du 11 novembre

# Flash-back



Parc en couleurs à Blaton



Calista Museur et Christophe Hendrickx  
Lauréats du mérite sportif



Gala de boxe Talki



Construction des roulottes

